

RCS : FORT DE FRANCE

Code greffe : 9721

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de FORT DE FRANCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 01993

Numéro SIREN : 831 129 713

Nom ou dénomination : A.B. INVEST.

Ce dépôt a été enregistré le 09/06/2021 sous le numéro de dépôt 9491



Cabinet Laurent MARTIN SAS

Membre du Groupe EXPERTYS

1 allée du Flouret, 34 980 ST CLEMENT DE RIVIERE

Tél 0467 27 58 00

e-mail : laurent.martin@expertys.fr



commissaire
aux comptes

TRANSFORMATION D'UNE SARL EN SAS

SARL A.B. INVEST.

Société à responsabilité limitée

Au capital de 1400 000 Euros

Siège social : zone de Champigny 97224 DUCOS

831 129 713 RCS FORT DE FRANCE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES SUR LA
TRANSFORMATION
AU 1/3/2021**

SARL A.B. INVEST.

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1400 000 Euros
Siège social : zone de Champigny 97224 DUCOS
831 129 713 RCS FORT DE FRANCE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SARL AB INVEST EN SAS

Messieurs les associés,

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions des articles L. 227-3, L.224-3 et L.223-43 du code de commerce par décision unanime des associés en date du 15/5/2021, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers s'il en existe, et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons également eu à apprécier la situation de votre société.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté notamment à :

1/ analyser la situation de la société au regard des caractéristiques financières et d'exploitation

La synthèse de cette analyse est la suivante :

– Au 31 décembre 2020, date d'arrêté des derniers comptes annuels, la société avait des fonds propres de 3 923 731 € pour un capital de 1 400 000 € et dégagait un résultat de l'exercice de 1 571 589 €.

– le chiffre d'affaires des premiers mois de l'exercice en cours laisse présager que l'activité et le résultat de la société pour l'exercice 2021 seront équivalents à ceux de l'exercice précédent. La situation de la société ne s'est donc pas dégradée depuis le dernier arrêté.

2/ contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société, en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation.

3/ vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la clôture du dernier exercice comptable, le montant des capitaux propres déterminé suivant les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Il n'y a pas d'avantage particuliers, donc pas d'observation à ce sujet de notre part.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

A St Clément de rivière le 1^{er} Juin 2021

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Laurent Martin', with a long horizontal stroke extending to the right.

Le commissaire à la transformation
Laurent MARTIN